



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} décembre 2016
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-cinquième session

1^{er}-10 février 2017

**Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social
et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée
générale : thème prioritaire : stratégies d'élimination
de la pauvreté visant à parvenir à un développement
durable pour tous**

Déclaration présentée par Congregation of Our Lady of Charity of the Good Shepherd, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Introduction

L'organisation Congregation of Our Lady of Charity of the Good Shepherd se félicite du thème prioritaire de la cinquante-cinquième session de la Commission du développement social, « Stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous ». Notre organisation sait bien à quel point il est important de placer l'être humain au cœur du développement pour s'attaquer aux causes profondes et multidimensionnelles de la pauvreté. La pauvreté fait peser un fardeau disproportionné sur les filles et les femmes, qui sont les plus susceptibles d'être laissées pour compte et les plus vulnérables aux violations des droits fondamentaux. Les filles et les femmes vivant dans la pauvreté sont confrontées à une série d'obstacles systémiques difficiles à surmonter qui se traduisent par des privations, pour elles, mais aussi par des pertes pour la société et l'économie dans leur ensemble. Si la pauvreté ne distingue pas les genres, les filles et les femmes ont beaucoup moins de ressources pour y faire face, en particulier dans les sociétés patriarcales. Elles sont souvent les dernières à manger, elles ont moins de chance d'accéder aux soins de santé ou à l'éducation et, la plupart du temps, ce sont elles qui s'acquittent des tâches domestiques non rémunérées. Leurs perspectives en matière de propriété foncière, de création d'entreprise et d'accès aux capitaux sont faibles. Leur prise de parole politique est rarement entendue dans le processus décisionnel, notamment lorsqu'il concerne la gestion d'un système économique ou le partage des avantages et des coûts. La pauvreté rend les femmes et les filles vulnérables à la violence sexiste et les expose, dans leur lutte pour la survie, à l'exploitation sexuelle et à la traite des êtres humains.

Socles de protection sociale

Les socles de protection sociale mis en œuvre par les gouvernements nationaux constituent un excellent cadre d'action pour mettre fin à la pauvreté, à l'inégalité, à la vulnérabilité et à l'exclusion sociale. Ces socles sont des garanties d'un revenu de base et de l'accès aux services sociaux essentiels. La protection sociale est fondamentale pour rendre le développement inclusif, équitable et durable, ainsi que pour renforcer la résilience face aux catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme et face aux crises économiques et sociales. Les socles de protection sociale peuvent contribuer à remédier aux causes systémiques profondes de la pauvreté et des inégalités.

La recommandation 202 de l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur les socles nationaux de protection sociale est la principale référence utilisée pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer ces socles. Elle est solidement ancrée dans le droit international des droits de l'homme puisqu'elle repose sur la Déclaration universelle des droits de l'homme et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Le droit à la protection sociale est universel : il concerne tous les êtres humains, indépendamment de leur âge, de leur sexe ou de leur appartenance ethnique. L'instauration de socles de protection sociale est l'approche fondée sur les droits de l'homme de l'élimination de la pauvreté extrême dans le monde la plus prometteuse puisqu'elle donnerait accès aux 15 à 20 % de la population mondiale les plus pauvres à de nouveaux droits économiques, sociaux et culturels.

Les Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme consacrent le droit à la sécurité sociale et exhortent les États à faire en sorte que les personnes vivant dans la pauvreté, en particulier les femmes et les personnes qui travaillent dans l'économie informelle, aient accès à des prestations de sécurité sociale. La faible rémunération et le travail domestique informel non rémunéré limitent la capacité de contribution et l'accès des femmes aux régimes de protection sociale traditionnels, à la sécurité, aux réseaux, aux droits et à la prise de décision. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 considère les politiques de protection sociale, dont les socles, comme des outils essentiels pour éliminer la pauvreté dans les cibles 1.3, 3.8, 5.4, 8.5 et 10.4. La cible 5.4, par exemple, met en avant les politiques de protection sociale en tant qu'outils permettant d'indemniser équitablement les femmes et les filles pour les soins et travaux domestiques non rémunérés. Pour promouvoir plus efficacement l'autonomisation des filles et des femmes vivant dans la pauvreté, la plus grande part des investissements doit avant tout cibler les populations évoluant dans le secteur informel de l'économie.

Les Principes directeurs prévoient aussi que les politiques de protection sociale tiennent compte des besoins particuliers des personnes vivant dans la pauvreté. Les politiques doivent reconnaître et renforcer l'identité des filles et des femmes tout en leur permettant d'assumer le rôle de leur choix. Définir et éliminer la pauvreté conformément aux expériences des personnes pouvant prétendre à la protection sociale permet aux gouvernements de garantir la protection sociale et de corriger les déséquilibres entre les sexes en rétablissant la responsabilité de l'État vis-à-vis des femmes, des filles et de leurs familles.

Bien que les socles de protection sociale ne permettent pas à eux seuls de garantir le droit des filles et des femmes à un niveau de vie suffisant et à un travail décent, ils peuvent compléter les politiques de développement économique axées sur l'être humain, les droits des travailleurs et les investissements dans des services publics de qualité pour accompagner les changements plus durables, et à long terme, en faveur de l'égalité des sexes. Les socles de protection sociale doivent s'inscrire dans la matrice générale des politiques économiques et sociales pour gagner en efficacité.

Étude de cas

Les politiques de protection sociale universelle profitant à l'ensemble de la société doivent prendre en compte les femmes et les filles les plus vulnérables, celles pour qui les barrières ne tombent pas, y compris quand le niveau moyen des services et du développement humain dans leur pays progresse. Les différents programmes doivent autonomiser les filles et les femmes, renforcer leur citoyenneté et leur fournir les connaissances, les espaces et les réseaux nécessaires pour revendiquer leurs droits.

En Australie, le programme « No Interest Loan Scheme » de Good Shepherd Microfinance donne aux individus et aux familles à faible revenu un accès à des prêts sûrs, équitables et abordables leur permettant de bénéficier de biens et services essentiels. Les participants étant conscients que le remboursement de leur prêt permet de réaffecter les fonds à d'autres membres de la communauté, le taux de remboursement s'établit entre 95 et 97 %. L'analyse de ses effets montre que quatre participants sur cinq au programme « No Interest Loan Scheme » parviennent à

opérer la transition d'une situation de crise et de pauvreté à une situation de stabilité et de résilience, jusqu'à parvenir à la mobilité économique.

Dans ce pays, de plus en plus de femmes se tournent vers des prêts sur salaire aux conditions abusives et au coût élevé, ce qui donne à penser que le nombre de femmes exclues du système financier traditionnel progresse. Le « No Interest Loan Scheme » met l'accent sur l'amélioration des perspectives pour les femmes et les filles, les femmes représentant 67 % des participants au programme. Les programmes de microfinancement favorisent l'égalité des sexes par l'inclusion financière et sont déterminants pour permettre aux femmes vivant avec un faible revenu et à leur famille de jouir d'une meilleure qualité de vie.

L'engagement du programme « No Interest Loan Scheme » en faveur de l'éducation et de la culture financière contribue également à l'émancipation des femmes. Le processus de prêt commence par une conversation sur l'argent et les finances du ménage avec chaque demandeur d'un microfinancement. Cet échange renforce les connaissances de base en matière de gestion financière et la confiance quant à l'utilisation de l'argent, ce qui a pour effet d'améliorer l'estime de soi chez les femmes ainsi que leur participation à la prise de décision.

Financement des socles de protection sociale

Dans notre monde globalisé, où la richesse et le pouvoir sont vus comme une fin en soi, la société court le risque d'être réduite à un groupe d'individus sans visage et le bien commun, celui d'être asservi à résultats économiques axés sur le profit, plutôt que sur les droits de l'homme. Le pape François évoque le scandale de la pauvreté dans un monde d'abondance comme un défi moral pour l'ensemble de la communauté humaine. Il ajoute qu'il est « nécessaire de trouver les moyens pour que tous puissent bénéficier des fruits de la terre, non seulement pour éviter que ne s'élargisse le fossé entre qui a davantage et qui doit se contenter des miettes ».

Seule une volonté politique forte peut ouvrir la voie à l'autonomisation des personnes et à l'investissement dans le capital humain. Alors que dans de nombreux pays en développement, les socles de protection sociale étaient auparavant jugés inabordables, ils sont maintenant considérés comme d'importants investissements pour soutenir une croissance économique durable. Dans le Programme d'action d'Addis-Abeba, les gouvernements reconnaissent le caractère multidimensionnel de la pauvreté et s'engagent à mettre en place des systèmes de protection sociale pour tous, viables sur le plan budgétaire et adaptés aux contextes nationaux. Cet engagement doit être respecté et mis en œuvre de toute urgence.

La clé du financement des socles de protection sociale, y compris dans les pays à faible revenu, est la combinaison entre une volonté politique forte et un attachement aux droits fondamentaux. Les socles de protection sociale sont conçus par les pays, adaptés aux pays et financés par les pays. Réaffecter une part du budget des dépenses militaires pour couvrir le coût de la protection sociale permettrait de contribuer au bien-être économique et social tout en réglant l'une des principales causes profondes de l'instabilité et des conflits. Comme l'ont proposé des experts de l'ONU et la société civile, un fonds mondial pour la protection sociale permettrait d'aider les pays les moins avancés ayant besoin d'un appui financier pour mettre en place des socles nationaux de protection sociale. La quantité et la qualité des prestations et services des politiques de protection sociale pourraient progresser avec l'augmentation du niveau de développement économique

des pays. Trois cents millions de personnes pourraient bénéficier d'un soutien financier dans les 15 à 20 prochaines années. L'assistance technique et le renforcement des capacités au bénéfice de socles de protection sociale financés par les pays permettraient de réduire la pauvreté de millions d'autres. La taxe Tobin constitue une importante source de financement novateur pour les socles de protection sociale. Le coût de l'inaction est la persistance de la pauvreté, de l'inégalité et de l'injustice.

Recommandations :

- Mettre en œuvre la recommandation 202 de l'OIT, l'objectif de développement durable 1.3 et tous les autres objectifs de développement durable liés à la protection sociale, ainsi que les Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme.
 - Veiller à ce que les politiques de protection sociale tiennent compte de la problématique hommes-femmes, avec la pleine participation des femmes et des filles à tous les niveaux.
 - Développer des sources innovantes de financement du développement, comme la réaffectation des dépenses militaires, le fonds mondial pour la protection sociale et la taxe Tobin, en donnant la priorité aux financements publics sur les partenariats public-privé.
-